

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**

**18/03/2025**

L'an deux mil vingt-cinq

Le trente et un mars à dix-neuf heures

**DATE D'AFFICHAGE**

**18/03/2025**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la  
mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur

DEJEU David

Etaient présents : M. DOLLAT Magali, ULMAN Nicolas,  
DERAVET Jean-Luc, DEVILLIERS Mélanie, BECARD  
Nawel, BERTIN Patrice, DELLA CASA Karen, BOIZET  
Delphine

**NOMBRE DE CONSEILLERS**

EN EXERCICE 10

PRESENTS 09

VOTANTS 09

absent : aucun

Formant la majorité des membres en exercice.

Madame BECARD Nawel a été élue secrétaire.

**OBJET : Vote du compte financier unique CFU 2024 et affectation de résultat**

Le CFU 2024 est approuvé et accepté à l'unanimité.

Les résultats du compte financier unique 2024 sont votés comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses :	170290.64 €	30264.20 €
Recettes :	237937.58 €	61877.68 €
Résultat de l'exercice :	excédent de 67646.94 €	

Résultat de clôture 2024 :

Fonctionnement : excédent de 161159.88 €

Investissement : excédent de 372129.87 €

Affectation au compte 1068 : 40 000.13 €

Fait et délibéré à Le Pavillon Ste Julie les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire, Marie-Ange CHALVET

-----  
**COMMUNE DE**  
**LE PAVILLON STE JULIE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DATE DE CONVOCATION**  
**18/03/2025**

L'an deux mil vingt-cinq  
Le trente et un mars à dix-neuf heures  
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la  
mairie en séance publique sous la présidence de Madame  
CHALVET Marie-Ange, maire

**DATE D’AFFICHAGE**  
**18/03/2025**

Étaient présents : M. DEJEU David, DOLLAT Magali,  
ULMAN Nicolas, DERAUVET Jean-Luc, DEVILLIERS  
Mélanie, BECARD Nawel, BERTIN Patrice, DELLA CASA  
Karen, BOIZET Delphine

**NOMBRE DE CONSEILLERS**  
EN EXERCICE 10  
PRESENTS 10  
VOTANTS 10

absent : aucun

Formant la majorité des membres en exercice.  
Madame BECARD Nawel a été élue secrétaire.

**OBJET Vote du budget primitif 2025**

Le Conseil Municipal vote le budget primitif 2025 qui s'équilibre ainsi :

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses :	341 000.00 €	435 000.00 €
Recettes :	341 000.00 €	435 000.00 €

Un taux de fongibilité au sein des chapitres est voté :

- dépense de fonctionnement, taux à 7.5 %
- dépense d'investissement, taux à 7.5 %

Fait et délibéré à Le Pavillon Ste Julie les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Maire, Marie-Ange CHALVET